L'Œuvre des églises dévastées

Henry Cochin

1916

Assurer dès l'abord, sans retard, sur les pas même de l'ennemi, un abri aux vivants, des prières aux morts, — tel est en deux mots le but de l'Œuvre de secours aux églises dévastées[1].

Puisqu'on m'a prié de faire connaître cette œuvre admirable, je ne crois pas pouvoir la définir mieux.

Pendant nos deux ans de guerre et de souffrance, derrière nos enfants qui se battaient, nous avons multiplié les efforts de générosité pour faire face à tous les besoins que la guerre créait : « Pour ceux qui avaient faim et soif, pour ceux qui manquaient de gîte, pour ceux qui avaient besoin de consolation et de douceur, pour le réfugié, pour le prisonnier, pour le blessé, pour le mutilé, pour le chômeur, pour la veuve, pour les petits…, pour tout enfin, on a trouvé des initiatives empressées et des ressources. »

« Félicitons-en le cœur français… » Ainsi disait à Notre-Dame le Père Sertillanges, dans un admirable discours dont chaque parole devrait être retenue. Et il ajoutait :

« Et Dieu ? — Dieu prend pour lui d'abord ce qu'on fait pour le plus petit des siens. Il l'a dit… Mais le culte proprement dit, et Dieu directement, ne peuvent ni ne doivent être oubliés[2]. »

1. Le titre complet de l'œuvre est : *Œuvre de secours aux églises dévastées des régions envahies*. Son siège est 3, rue Oudinot. Les souscriptions sont reçues à l'Office central des œuvres de charité, 175, boulevard Saint-Germain, Paris.

2. Voir ces belles paroles et tant d'autres dans le discours prononcé à Notre-Dame

Ces hautes pensées ont trouvé leur application pratique et immédiate, et leur emprise sur tous les esprits, par une sorte de nécessité qu'ont créée 6
les circonstances. Lorsque les premiers efforts de nos troupes eurent arrêté l'invasion ennemie, quand les barbares ont reculé, nous avons pu revoir nos villages libérés de Brie, de Champagne, de Lorraine, de Picardie, d'Artois, de Flandre, libérés mais souillés et ravagés. Les premiers visiteurs nous en ont décrit les misères ; on a vu leurs pauvres silhouettes reproduites dans des photographies innombrables, cartes postales, pages de journaux.

Le premier regard, j'en atteste tous les témoins, allait toujours, dans chaque village, vers l'église, ce centre naturel, cet indice essentiel de vie sociale, vers l'église et le clocher. Nous avons vu et nous avons pleuré : combien de nefs, de porches, de tours, les unes ruinées, les autres atteintes, les unes belles, rares témoignages de la pensée d'autrefois, parfois des merveilles, les autres simples et pauvres, mais expression encore de l'âme du lieu. Partout des coups terribles à la foi des croyants, à l'image de la patrie.

Et, après ce premier regard, des nouvelles sont venues à nous et nous ont touchés à l'âme. Dans les ruines de nos villages, la vie renaissait sur les pas même de la mort. Le peuple reparaissait, sortant de ses caves ou revenant d'un exil momentané, improvisant des abris, reprenant des habitudes et une activité. Le premier signe de la vie renaissante avait été le besoin de prier, le besoin de la consolation. Et l'on entendit alors raconter ces touchantes et admirables histoires : un grenier, une cave, un réduit quelconque transformés en églises, et la messe célébrée sur le coin d'une table, en présence d'une foule émue, ravie de retrouver son Dieu et de prier pour ses morts.

De ces récits, de ces pensées, de ces résurrections soudaines, de ce besoin des âmes, aussi puissant que le besoin des corps, est née l'Œuvre des églises dévastées. En vérité, elle est née de la bataille de la Marne.

On a compris que le caractère même de l'œuvre, que sa nécessité était d'être urgente. Elle ne pouvait pas attendre. C'était sur-le-champ et au

de Paris, le 30 janvier 1916, sous la présidence de S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris.

fur et à mesure des libérations que le culte devait être rétabli. Pour cela le secours premier devait être immédiat, et la ressource immédiate. Plus tard, l'œuvre s'étendrait pas à pas sur chacune de nos contrées envahies, qui souffrent aujourd'hui le martyre atroce de l'occupation. Certes notre douloureux souvenir ne doit jamais les quitter ; nous devons nous tenir prêts à les secourir sans retard à l'heure voulue. Mais en attendant, plusieurs centaines de villes et de villages sont libres et aspirent au bien du secours. Il fallait commencer sans tarder. 7

Ce serait une grande erreur de croire que l'Œuvre des églises est une œuvre de demain : c'est une œuvre d'aujourd'hui, et il n'en est pas de plus pressante pour une âme de croyant. D'ailleurs les croyants l'ont bien ainsi comprise. Dès la première heure, elle a rencontré un accueil chaleureux. Elle est vivante, active, prospère. Elle est à peine née, n'ayant même pas une année d'existence, et déjà elle a fait des pas de géant. Elle a la bénédiction du Saint Siège, l'appui de tous les évêques de France, et des amis innombrables, et en France, et même hors de France.

Elle vient de manifester sa vie et ses progrès dans diverses circonstances qui ont eu un véritable retentissement, et où l'on a bien vu qu'elle répond à un besoin de l'opinion publique. Le moment paraît opportun pour rappeler rapidement son histoire, ses origines, son développement.

L'idée des belles œuvres, comme celle des grandes découvertes du génie humain, germe à la fois dans plusieurs esprits. On ne peut pas bien dire qui l'a conçue tout d'abord. Aussi je n'ai garde d'attribuer spécialement à la Société de Saint-Jean la première pensée de l'Œuvre des églises dévastées. Je sais que, quand, tout d'abord, le président de la Société de Saint Jean parla en quelques lieux du projet formé par la Société, il rencontra des hommes et des femmes qui, de leur côté, avaient déjà élaboré des projets presque semblables. Il serait vain d'émettre une ridicule prétention de priorité. C'est une joie en pareille matière de rencontrer des devanciers et, entre esprits qui croient et veulent de même, de se trouver d'accord d'avance, sans discussion, et dès le premier mot.

Mais je rappelle seulement ce que je sais et que j'ai vu. La Société de Saint-Jean s'est retrouvée, à la fin de 1914, réunie par le désir spontané

de ceux de ses membres présents à Paris, un désir d'union fraternelle qui les portait à s'enquérir de nouvelles réciproques, savoir la destinée de ses combattants, honorer ses glorieux morts[3]. Sous le toit hospitalier d'un de leurs confrères, ils trouvèrent à se rencontrer une grande douceur ; mais ils ne pouvaient pas s'en tenir là, sans chercher si la guerre ne leur imposait pas quelque devoir.

La Société de Saint-Jean est un groupe, déjà ancien, d'artistes catholiques, 8
dont la mission est d'encourager l'art religieux, le maintenir dans le respect des traditions et des règles de la liturgie catholique, le défendre contre l'envahissement de la laideur d'un bas mercantilisme. Je n'ai pas à rappeler la beauté de quelques-uns de ses efforts et de ses entreprises, spécialement dans ces dernières années, son dévouement à toute œuvre d'art religieux, le désintéressement de ses membres. Sa pensée devait se porter vers les destructions de la guerre et les réparations nécessaires. À sa réunion de Noël 1914, un de ses membres[4] proposa que les membres de la Société se missent à la disposition des évêques des diocèses dévastés, et en même temps adressassent une lettre à tous les évêques de France pour attirer l'attention sur les ruines des églises. Ce fut là, je pense, le premier geste et la première parole. Notre Société était bien désemparée. Outre ses morts, elle avait des absents et de nombreux mobilisés, dont ses deux vice-présidents, son secrétaire, son trésorier[5]. Elle pouvait offrir encore pourtant un faisceau compact de solides bonnes volontés. Quand l'œuvre des églises dévastées fut née, la Société de Saint-Jean était prête à la servir.

L'Œuvre cependant n'exista vraiment que par la volonté et la direction de l'archevêque de Paris, Son Em. le Cardinal Amette, celui que le P. Sertillanges à Notre-Dame saluait « bâtisseur d'églises, protecteur des beautés religieuses de Paris et *édificateur*, au sens de saint Paul ». Aucun éloge ne peut être plus juste. C'est par le zèle le plus efficace, l'organisation la

3. Les membres de la Société de Saint-Jean tombés au champ d'honneur sont : Georges Caillieu, *peintre* ; Louis Lenormand, *architecte* ; l'abbé Marraud, *écrivain d'art* ; Eugène Nicod, *peintre* ; Étienne Potier, *architecte* ; l'abbé Thinot, *musicien*.

4. M. Richardière.

5. Maurice Denis, Desvallières, Hugues de Beaumont, Berger. Le premier nous est revenu, libéré par la loi, le second commande un bataillon de chasseurs à pied en Alsace. Les deux derniers, dont l'un blessé, ont connu les amertumes de la captivité.

plus simple et la plus sage, avec l'aide de compétents et zélés collaborateurs, que le Cardinal Amette avait établi dans le passé la plus utile des œuvres, celle que l'on appelle, d'un nom trop modeste, Œuvre des chapelles de secours, et qui s'appellerait mieux : des églises populaires. Elle a fait sortir de terre, depuis dix ans, à Paris et dans la banlieue, un nombre incroyable de sanctuaires.

Il n'y avait qu'à appliquer à la réparation et à la reconstruction des églises dévastées l'expérience de l'Œuvre des chapelles de secours. C'est ce qui fut fait. En peu de jours la nouvelle œuvre fut en vie.

Elle devait répondre à deux ordres de besoins et se présenter sous deux aspects. Les architectes, mes confrères de Saint-Jean, n'avaient pensé naturellement qu'à l'un des besoins : défendre contre les intempéries la de- 9
meure de Dieu, la couvrir, la clore. Il fallait aussi la garnir des vêtements, des vases, sans lesquels il n'est pas de culte. À ce besoin-là on avait déjà songé, et bien du travail était déjà fait pour y parer. Du haut en bas de la France des mains féminines étaient en mouvement, adroites et pieuses ; les aiguilles couraient, les fils se croisaient, les points se nouaient.

Une œuvre en effet existait déjà pour la fourniture des vêtements sacrés, et il avait fallu seulement qu'elle redoublât d'activité. C'était une vieille et vénérable œuvre établie dès longtemps dans chaque diocèse, l'Œuvre des tabernacles, souvenir traditionnel des temps de l'Église primitive, et legs des saintes matrones et des vierges laborieuses des âges apostoliques.

La pensée du Cardinal fut que toute l'Œuvre des églises devait prendre pour cadre le cadre déjà formé de l'Œuvre des tabernacles, — pensée heureuse entre toutes, et qui faisait que l'Œuvre naissait tout organisée, — pensée dont les heureux résultats se sont fait continuellement sentir. Mais en même temps il fallait distinguer deux domaines bien définis ; l'un, régi par un comité d'hommes, s'occupait des restaurations et reconstructions de bâtiments, — l'autre, veillant aux vêtements et aux vases sacrés, était régi par un comité de dames. Celui-ci avait d'utiles et belles subdivisions : une commission du travail, une commission d'art liturgique[6].

6. L'œuvre a pour présidents d'honneur LL. Em. le cardinal Luçon, archevêque de

Je n'ai pas à entrer dans le détail de l'organisation et de la vie de l'Œuvre. On la trouve bien complètement exposée dans un bulletin, dont le premier numéro contient un excellent rapport de Mgr Odelin, président du comité. Mais ce que je puis et dois dire, c'est que le comité, dans des réunions qui se renouvellent tous les mois, a organisé son travail et sa propagande de la façon la plus heureuse, avec un zèle au travail, une sagesse, une parfaite entente sur tous les principes, qui sont choses rares à trouver et bien précieuses.

L'Œuvre a, dès le début, considéré avec un soin tout particulier les questions légales que soulèvent la reconstruction et la réparation des églises. Elles sont nombreuses et délicates ; à peine est-il besoin de le dire. Elles touchent, d'une part, aux graves discussions sur la propriété soulevées depuis des années au sujet des églises et, d'autre part, aux principes encore mal établis qui seront adoptés pour la réparation des dommages de guerre.

Sur ces matières difficiles, l'Œuvre s'est entourée des conseils les plus sûrs. Elle a entendu mon ancien collègue Marin, député de Meurthe-et-Moselle, qui s'est fait une spécialité des questions de réparations de dommages. Elle reçoit les conseils de ce jurisconsulte de la grande école, M. Groussau, député du Nord. Il n'y a pas de craintes à avoir. On ne s'avancera pas sans de grandes précautions sur un terrain dangereux. Et d'ailleurs personne de nous ne songe à empiéter sur les devoirs de l'État et des communes en matière de réparation.

Mais sans empiéter sur rien, le champ de l'Œuvre est bien assez étendu déjà. Certes. Elle a en vue le rétablissement prompt, immédiat du culte. Elle est l'œuvre des premiers secours, de la première nécessité. Elle est l'œuvre des croyants qui ne veulent pas qu'il soit dit que le culte a cessé faute d'un secours, que les peuples souffrants, victimes de la guerre, les familles des combattants, les combattants eux-mêmes aient manqué, faute d'une main tendue opportune, de la consolation d'un autel, d'une

Reims, et le cardinal Amette, archevêque de Paris, comme président Mgr Odelin, et directeur M. l'abbé de Cabanoux. Le conseil des hommes a pour président le comte Pierre de Kergorlay, et celui des dames a pour présidente Mme la marquise d'Imécourt.

croix, d'une messe[7]. Et ne pensez pas que ce soit là une petite charge ! Ce premier secours, qui attendra l'heure des réparations définitives, ce premier devoir des chrétiens envers leurs frères souffrants comporte déjà une lourde dépense pour laquelle un appel à toutes les générosités est nécessaire et urgent.

C'est ce qu'ont compris ceux dont la voix porte au loin, touche les cœurs, éveille les saines émotions. Le premier cri fut jeté par cet écrivain pieux, dont les graves conseils se dissimulent sous les fleurs d'une imagination pittoresque, joyeuse et émue, ce prêtre qui a pris pour pseudonyme le nom militaire et sacré de Pierre l'Ermite. Ce fut le 5 juin 1915. Il disait : « J'ai plaidé pour bien des causes, jamais pour une plus émouvante. »

Un peu plus tard, ce fut la voix de René Bazin. Il venait de visiter les contrées ravagées de la Champagne et de la Lorraine et d'en noter les grandeurs et les horreurs avec toute la précision vivante de son regard de peintre. Et il disait : « Je crois que ceux-là font preuve d'un amour parfait de la France qui s'emploient à rétablir le culte dans les villages dévastés. Ils font lever des courages inconnus ! » Et il tirait la conclusion : « Il faut que Dieu ait sa maison et que le prêtre puisse s'habiller, et monter à l'autel, et dire au nom de tous : *Délivrez-nous du mal !* » 11

Dans un pareil plaidoyer, on comptait sur celui qui fut l'avocat des églises au temps de la paix, celui qui avait clamé la « Grande pitié des églises de France ». Maurice Barrès ne se fit pas attendre. Il choisit, pour adresser son appel aux coeurs généreux, les jours habituels du deuil et de la prière, et dit : « Dans ces grands soirs de novembre, et tandis que le monde semble recouvert d'un suaire, où se réfugient les veuves, les mères ? À l'église. Cette année, nous avons tant de choses à dire aux morts ! Aux morts nos parents, nos amis, aux morts inconnus… Il y a tant de morts aimés que l'on ne reverra plus jamais ! On voudrait aller sur chacune de leurs tombes, se rapprocher de chacun d'eux. On ne peut pas. Plus tard, peu à peu, on en retrouvera quelques-uns. Mais combien dont jamais nul ne saura où, quand, comment ils ont fait leur sacrifice ? On ignore où gisent leur corps ? Ah ! si du moins l'on pouvait rencontrer leurs âmes ?

7. C'est ce que le *Correspondant* s'empressa d'exposer, — dès le 25 mai 1915, — dans *les œuvres et les hommes* de M. Louis Joubert.

L'église est le lieu de ces rencontres. »

Et c'est sur de pareils arguments, jetés dans le fond des âmes, que Barrès établit sa conclusion, vibrante et venue du cœur même des morts : « Vite, un abri quelconque, un autel, un autel de bois, un tabernacle, un banc, deux flambeaux, un calice ! Qui peut tolérer qu'un toit manque à ceux qui veulent unir les âmes des vivants à celles des morts, honorer nos soldats et leur offrir des prières[8] ? »

Ainsi donc de tous côtés, spontanément, alors qu'une œuvre existait à peine en projet, les grandes voix de la France s'élevaient pour l'appeler de leurs vœux, la créer, la rendre vivante. L'éloquence de la chaire chrétienne ne devait pas faire défaut à ce magnifique concert.

La chaire de Notre-Dame devait retentir. L'Archevêque de Paris la donnait de tout son cœur. Le jour fut choisi, le 30 janvier 1916. Et c'est là, pour le choix de l'orateur sacré, que se produit une lutte vraiment noble, grande, antique, entre deux des fils de Lacordaire qui se partagent à cette heure à Paris le domaine des âmes. Nous avons eu deux dons généreux, deux consentements de charité et de patriotisme. Le premier fut celui du P. Janvier ; à qui, sinon à lui, devait aller d'abord notre demande ! C'est lui qui depuis des années occupe l'illustre chaire et y maintient, par une parole et une doctrine égales, la tradition des robes blanches. Las déjà des années passées, tout absorbé dans le labeur ardu de la préparation 12
de l'année qui venait, il n'hésita pourtant pas un instant à accepter le supplément de peine que nous lui demandions. En disant oui, cependant, il avait présumé de ses forces. La maladie fut plus forte que sa volonté. Huit jours avant la date fixée, il dut avertir le président de l'Œuvre des églises dévastées qu'il ne pourrait prendre la parole.

Et alors, je ne sais ce qui fut plus beau, de la douleur du P. Janvier quand il dut trahir notre espoir, ou de la bonne volonté immédiate de celui que nous allâmes solliciter de relever le glaive de la parole que laissait pour un instant tomber son compagnon d'armes en saint Dominique. Et je me

8. C'est pour moi un grand honneur que ce magnifique appel de Maurice Barrès (*Écho de Paris*, 27 octobre 1915) m'ait été personnellement dédié.

demande qui a dépassé l'autre en sainte humilité, du P. Janvier dans sa joie de se voir remplacé par un frère qu'il admire, ou du P. Sertillanges en acceptant la périlleuse mission d'un discours improvisé presque, préparé du moins à la hâte, pour la chaire de Notre-Dame.

Les deux âmes des grands religieux s'unirent sans doute ce jour-là. Je ne pense pas que les voûtes de Notre-Dame aient jamais entendu de plus belles paroles, à la fois si inspirées pour toucher les cœurs, et si pratiques en même temps, pour faire comprendre à tous la vie et l'organisme d'une œuvre de salut public.

Un jour sans doute, il nous sera permis d'entendre les paroles que le P. Janvier n'a pu prononcer à Notre-Dame le 30 janvier 1916. Et, dès à présent, nous avons et nous gardons comme un de nos plus précieux instruments de propagande le discours que le P. Sertillanges a prononcé à sa place. Il y a là des appels qui retentiront toujours, des images qui fixeront à jamais la pensée des chrétiens. J'en cite une. Il faudrait les citer toutes :

« Ne savez-vous pas que tout au bord des armées, tout le long de l'immense ligne, de pauvres gens guettent, épiant, malgré le danger, le moment de revenir sur leur terre ? Ne savez-vous pas que le Christ aussi attend, désireux de consoler tant de malheurs ! »

Voilà, en traits rapides, l'histoire de la fondation de l'Œuvre. Dès les premiers appels, les dons sont venus de tous côtés et ils continuent à affluer. Il y en a de magnifiques ; il y en a de très modestes, qui sont aussi touchants. On voudrait croire que la souscription pour les églises dévastées sera une sorte d'impôt volontaire, de capitation sur la tête de tous les catholiques. Il ne faudrait pas qu'aucun d'entre eux s'en crût dispensé. Le premier flot qui est venu était assurément très beau ; il est loin encore de donner à l'Œuvre les ressources qui lui sont et lui seront nécessaires. 13

Nous sommes seulement à même de pourvoir aux premiers besoins, aux plus pressants. Si les églises sont de divines blessées, je continue la comparaison en disant que nous donnons ce qui est nécessaire pour le pansement sommaire, le pansement du champ de bataille. S'il faut quelques

planches, une maçonnerie hâtive pour boucher un trou béant, protéger provisoirement de la pluie une nef qui a pu être reconstituée en église ; s'il faut quelques mètres de tôle ondulée, de carton bitumé pour compléter un toit incomplet, nous sommes là, nous parons à l'urgente nécessité ; le culte peut reprendre, et l'on peut attendre.

De même, nous donnons ce qui est nécessaire pour disposer telle grange, telle cave, tel hangar, pour que la messe y puisse être dite pendant les premiers jours, pendant quelques semaines.

C'est bien. C'est beaucoup. Mais ce n'est pas assez. Il est clair que nous ne pouvons pas en rester à ce secours de la première heure. Mais je n'ai pas de crainte. Nous n'y resterons pas. Chaque jour qui vient fait comprendre leur devoir et connaître la situation à un nombre croissant de catholiques. Dois-je ajouter, pour stimuler leurs zèles, qu'on trouve même des donateurs parmi les hommes qui ne sont pas catholiques, mais qui comprennent la nécessité de la prière, qui croient en un Dieu, — ou qui, au moins, veulent pour ce pays un idéal et une tradition ? L'Église les attire ; peut-être elle les gardera.

Là où les dons abondent magnifiquement, c'est pour ce qui concerne le matériel sacré, les vêtements, les vases. On en a eu la preuve, au milieu du mois de juin, par une exposition qui a eu lieu rue de Grenelle-Saint-Germain, dans la salle de la Société d'horticulture ; exposition bien rare assurément et comme on n'en a sans doute jamais vue. Nous étions sur l'estrade, le jour de l'inauguration, autour du Cardinal Archevêque de Paris. Derrière nous, comme un souvenir et un résumé des grandes dévastations de lieux saints, était déployé un de ces grands chefs-d'œuvre de l'art du quinzième siècle, une des tapisseries de la cathédrale de Reims [9]. Et en face, à l'autre bout de la salle, comme pour compléter le tableau, on avait disposé, en une sorte de chapelle, les débris vénérés de nos sanctuaires souillés, dont l'image a passé sous tous les yeux, mais que l'on ne saurait trop voir et revoir : calices tordus par le feu, ciboires défoncés, tabernacle percé de balles, coq de clocher coupé en deux. Pleins de grâce et de beauté, les ornements sacrés de l'église Saint-Éloi de Dunkerque, retirés de la sacristie de l'église bombardée, chapes, chasubles, dalma-

9. Gracieusement prêtée par le sous-secrétariat d'État des Beaux-Arts.

tiques, pieusement restaurées, y déployaient la beauté de leurs somptueuses soies Louis XIV. 14

Entre ces deux points, où l'on avait ramassé les objets du passé et les souvenirs de la guerre, s'étagaient sur des tables, sur des rayons et en suspension jusqu'à la voûte, sur les murs, des milliers de vêtements sacrés, de linges, de vases, dons de tous les diocèses de France pour les diocèses envahis.

> « D'innombrables mains de femmes, de toutes les régions de France, avaient brodé, cousu, fait des points de dentelle ou de crochet, pour que, dès le lendemain de la guerre, ou même avant, le prêtre, rentrant parmi les ruines, trouvât les chasubles, les étoles, les voiles, l'aube, les linges d'autel, nécessaires à la célébration des offices religieux. Il y avait là aussi des calices, des ciboires, des ostensoirs, qui furent, tous ensemble, consacrés par l'archevêque.
>
> « Un moment j'ai cru que l'on verrait à cette exposition un autre trésor de charité populaire qui aurait ému tout Paris et que j'ai vu à Lyon. Mais il n'est point arrivé à temps. C'étaient les bijoux offerts pour les églises dévastées. Tout le Lyonnais avait donné. Les riches avaient apporté des bracelets d'or, des perles, des diamants ; de pauvres ouvrières leurs boucles d'oreilles, la bague d'argent sertissant une pierre de cornaline, ou le dé d'argent qu'elles aimaient parce qu'il est plus doux au doigt ; des veuves s'étaient séparées de leur anneau de mariage ; des enfants avaient offert quelque souvenir de première communion.
>
> « Soyez-en sûrs : quand le jour sera levé tout à fait de la renaissance française, vous aurez avec vous, pour seconder votre œuvre, l'âme du peuple entier[10]. »

On sentit bien passer ce frisson sacré qui a ému le cœur de Bazin, à la fin de l'inauguration de cette exposition unique. Notre vice-président, Fernand Laudet, avait, en paroles ardentes, expliqué l'œuvre, sa naissance,

10. René Bazin, *L'Église provisoire* (*Écho de Paris*, 29 juin 1916).

ses progrès, à une foule pleine d'enthousiasme[11]. Et alors, dans un profond silence, l'Archevêque se leva pour bénir tous ensemble tous les objets du culte amoncelés autour de lui. Les genoux plièrent, les fronts se courbèrent. Chaque catégorie de vêtements, de linges, de vases reçut séparément sa consécration, le calice, le ciboire, l'ostensoir, la chasuble, la chape, la dalmatique, l'étole, le manipule, l'aube et tout le lin du sacrifice. Pour chacun furent dites les paroles qui lui sont propres ; tout est beau dans ces formules du rituel catholique, imprégnées de la poésie de la Bible et de l'antique Saint des Saints des âges primitifs. Ces verbes magnifiques nous semblaient voler vers chacun des vêtements, des vases, des linges avec l'aspersion bénite et les désigner, leur attribuer leur mission, les envoyer là où le deuil, l'espoir, la prière les réclamaient. Trois jours plus tard, ces objets saints partaient en effet vers les ruines, les églises improvisées, vers les caves, les granges, les catacombes et les Bethléem.

Voilà donc la première œuvre, celle de la première heure. Sans doute on peut la considérer comme assurée, du moins en grande partie. Mais ce n'est qu'une première œuvre, et ce qui reste à faire après elle est considérable. Il ne peut pas entrer dans ma pensée d'en donner ici plus qu'une idée sommaire. Je la définis en deux aspects, dont j'emprunte l'expression à Barrès.

Il a écrit des églises détruites par l'ennemi qu'elles étaient « mortes au champ d'honneur ». L'expression est parfaite et dit tout. À côté des mortes il y a « les blessées ». Notre désir est de ressusciter les « mortes » et de guérir les « blessées ». Ici, dès l'abord, nous sommes amenés à toucher à quelques considérations d'art. La beauté est chose si naturelle à la liturgie catholique sous toutes ses formes, qu'on ne peut l'en écarter à aucun moment. Aussi une des premières pensées de ceux qui ont créé l'Œuvre des églises dévastées a été de s'associer comme collaboratrice de tous les instants la Société de Saint-Jean, laquelle, on le sait, était toute prête à cette collaboration fraternelle, et avait même pris les devants.

La première pensée de la Société de Saint-Jean fut de formuler, dans un exposé court, clair, conforme à la liturgie, non moins qu'aux données

11. Son beau rapport a été publié dans la *Revue des Jeunes*.

générales de l'art, les principes généraux qui ne doivent jamais être perdus de vue. Nous avons eu le bonheur de pouvoir obtenir de M. l'abbé Abel Fabre de vouloir bien écrire ce premier exposé[12]. Il l'a fait avec le charme et la science que l'on pouvait attendre de l'auteur des excellentes *Pages d'art chrétien*, avec le pieux scrupule d'un religieux fervent, avec la science et le goût d'un artiste.

Les principes généraux se divisent comme se divisent les cas que nous avons distingués. Si l'édifice est « blessé » seulement, il faut faire tout au monde pour le conserver, sans rien dissimuler de la plaie qu'il a reçue, mais en lui conservant autant qu'il est possible la figure et la beauté qu'il avait avant l'atteinte des barbares. On devra, pour ce faire, lutter contre certaines idées fausses qui se sont répandues plus qu'il ne faut : on ne laissera pas jeter par terre des voûtes encore en partie existantes, des 16
murs qui peuvent supporter encore un toit. On ne se laissera pas non plus prendre à la tentation romantique d'avoir une belle ruine à couvrir de lierre comme ornement d'une promenade. Et à défaut d'autres raisons pour y résister, on aura le vœu même de la population : partout, c'est un témoignage universel, dans les contrées religieuses et même dans celles qui le sont moins, les habitants veulent, non une église quelconque, mais leur église, quand ils en voient encore devant eux, malgré les blessures, la forme et les lignes générales.

Je n'aborde pas cette question de la restauration. Elle est complexe et a d'ailleurs été exposée déjà, avec une doctrine égale à son éloquence, par M. André Michel[13]. Je note seulement que c'est ici un point sur lequel le concours de la Société des églises dévastées sera bien utile : son aide permettra ces « premiers pansements » moyennant lesquels on peut attendre et en attendant maintenir l'édifice debout.

Si l'église est « morte », il faudra la reconstruire, et ce sera l'affaire, le plus souvent, des communes, de l'État, suivant les principes des lois qui seront élaborées sur les dommages de guerre. Nous savons que dans les

12. *La Reconstruction des églises dévastées* (Librairie de l'Art catholique, 6, place Saint-Sulpice). Avec la reproduction de sept projets d'abris paroissiaux provisoires.

13. Conférence reproduite dans la *Revue hebdomadaire*.

textes qui se préparent, l'église est mise dans la même catégorie que les monuments historiques, et je ne m'en plains pas ; n'est-ce pas un monument d'essence historique que le témoignage central de la volonté de notre peuple dans chacun de nos villages ? De la disposition adoptée, il résulte que les églises à reconstruire ressortiront à l'administration des beaux-arts. C'est de quoi je me félicite hautement. Il faudra savoir seulement dans quelles conditions cela se fera [14].

Quant à la reconstruction même, elle sera l'affaire des architectes. J'aime à croire que les conditions du problème leur serviront de règle directrice : la nécessité de la simplicité et de l'économie, le respect du goût et des traditions des diverses régions, les besoins du peuple chrétien, les données précises de la liturgie. J'espère qu'ils sauront garder à leur édifice ce que Ruskin appelait les « Vertus de l'architecture », de façon que cet édifice réussisse à « dire ce qu'il a à dire », à « faire ce qu'il a à faire », et à 17
posséder par surcroît la « grâce de la beauté ». C'est l'affaire de demain.

Mais aujourd'hui, et tandis que se régleront longuement, lentement toutes ces incertitudes, une autre recherche s'impose : le peuple chrétien ne peut pas, pendant plus que quelques semaines, vivre et prier dans les caves, les granges et les étables ; il faudra régler la situation d'attente. De là la nécessité des « abris paroissiaux provisoires ».

C'est le sujet sur lequel insiste principalement la brochure de M. l'abbé Fabre. C'est aussi la recherche à laquelle se sont principalement appliqués les architectes de la Société de Saint-Jean. En mars 1915, ils recevaient l'hospitalité de l'Union des Arts décoratifs au pavillon de Marsan et exposaient une vingtaine de projets, soit d'abris provisoires, soit d'églises populaires. C'était une rapide improvisation née des nécessités de l'heure.

Elle attira vivement l'attention, et ses architectes en reçurent par cette attention une belle récompense et sur laquelle ils comptaient à peine [15].

14. Il faut que l'on sache que le service des monuments historiques à l'administration des beaux-arts se prépare, avec le zèle le plus intelligent, à l'étude de tout ce qui concerne la réparation des églises.

15. L'exposition ne se borna pas aux projets des architectes de la Société ; plusieurs architectes qui ne font pas partie de la Société y furent invités, tels que MM. Perret, Schatzmann, le R. P. Boubet.

Ils la méritaient. Leur recherche en la circonstance était vraiment désintéressée. En cherchant à donner des lignes harmonieuses et une certaine beauté et un caractère religieux à des bâtisses de bois, de plâtre, de toute matière simple, économique et *sous la main*, ils se privent de tous les moyens d'expression qui font le luxe et la plaisance de leur art. Car enfin la loi du bâtiment provisoire, c'est d'être essentiellement « provisoire », et de ne pas tricher pour être définitif. On a eu à souffrir maintes fois du faux provisoire tournant au définitif, et Paris en particulier a eu à se plaindre d'églises bâties pour dix ans et conservées cinquante, jouant le solide, le noble et le durable, et qui n'étaient que laides, instables et perpétuellement en réparations.

Songez à la première des « vertus de l'architecture » : dire ce qu'on a à dire. Ne pas dire permanence quand on est provisoire ! Ce serait le mensonge.

Certes il n'était pas défendu, à propos de l'exposition des « provisoires », de donner quelque idée du définitif le plus simple et le plus économique, et c'est ainsi qu'on a revu la jolie église, déjà renommée, que M. Storez a construite aux Roches. Mais l'ensemble fut un choix de « provisoires » différant de prix, de dimensions, de décorations, tels que les projets de MM. Richardière, Douillard, Chirol, Marrast, Maillard, Chaussepied, Gerdolle. Les « abris provisoires » doivent être préparés pour servir au culte en attendant la reconstruction de l'église, et donc, par principe, ils ne 18
doivent pas être construits sur le terrain de l'église, ni sur aucun terrain appartenant à la commune. Le dessein à poursuivre, c'est de pouvoir maintenir auprès de l'église reconstruite l'ancien abri provisoire, pour servir de salle de réunion. Munir l'église future, au moyen des abris provisoires, de toutes ces dépendances et services nécessaires, afin qu'elle devienne le centre social et charitable désirable, c'est le but qu'ont poursuivi nos architectes. Je signale principalement dans ce sens l'effort remarquable de M. Sainte-Marie-Perrin.

Les projets d'abris provisoires sont encore à la disposition des catholiques et du clergé. Ils le seront toujours [16]. Mais, à l'heure même où ont

16. Par l'entremise du dévoué secrétaire de la Société de Saint-Jean, M. Georges Ballot, 13, rue de l'Abbaye.

paru ces lignes, on pouvait les visiter encore dans les dépendances de l'église en bois, édifiée sur la terrasse des Tuileries par M. Placide Thomas[17].

Et, en effet, un de nos projets, pour rendre l'expérience plus concluante, a été dressé et réalisé à l'exposition de la *Cité reconstituée*. Des maisons de commerce et d'entreprise ont organisé cette exposition sur la terrasse des Tuileries, en vue des nécessités premières de la vie renaissante dans les villes et les villages après la retraite de l'ennemi. Elles y ont essayé toutes les matières, profilé tous les types de demeures. La maison Roux construit en bois « contreplaqué », lamelles de bois adhérentes à contre-fil, procédé rapide et solide, avec lequel elle a voulu dresser l'image de tout un village qu'elle a appelé le *Village-France*. Elle y a mis une auberge, une mairie, un bureau de poste. Il lui fallait une église.

On en demanda le plan à la Société de Saint-Jean. Comme il fallut choisir un des projets exposés au pavillon de Marsan, nos architectes, avec la bonne fraternité qui est de règle à la Société, votèrent entre eux et désignèrent le projet de l'un d'entre eux, M. Placide Thomas. C'est ainsi qu'au-dessus du bassin des Tuileries on voit s'élever la jolie bâtisse légère et élégante, percée de grands jours carrés découpés en croix, et surmontée d'un toit et d'un clocher à tuiles rouges, bien campagnards. On approche et l'on entre ; la salle est claire, agréablement et rapidement décorée au pochoir[18] ; l'autel est à sa place, surmonté d'un beau Christ ; un 19
autre Christ grandiose en bois décore le mur du fond. Il y a des vitraux. Une tribune résonne des sons d'un orgue. Tout le principe décoratif, très simple, consiste en la multiplication des formes rectangulaires de la croix et des couronnes que le peintre de la frise a ingénieusement transformées en passiflores et en croix de guerre.

17. On y a joint les dessins intéressants du peintre-verrier Laumônerie, faits dans l'église dévastée de Saint-Éloi de Dunkerque, en vue de la restauration des vitraux.

18. Plusieurs confrères de la Société ont pris plaisir à donner aide à Placide Thomas pour achever en quelques jours sa belle improvisation, Adrien Duthoit pour une heureuse et simple décoration, les sculpteurs Theunissen et Savine, le peintre-verrier Laumônerie, enfin M. Meunier pour l'audition de belle musique religieuse le jour de l'inauguration.

C'est bien une église, claire, commode, spacieuse. On voit, on respire, on prierait aisément si la cloche résonnait au clocher et si le prêtre montait à l'autel. Mais c'est aussi une belle, grande, spacieuse et lumineuse salle ; nous la trouvions ainsi le 22 juin, le jour où, aux accents d'une belle et religieuse musique, René Bazin venait l'inaugurer et y prononçait de belles paroles dont j'ai cité quelques-unes.

L'on ne peut pas dire que de pareilles recherches, ces projets, ces expositions ne soient pas dans la conséquence naturelle de nos préoccupations actuelles, de celles dont est née l'Œuvre des églises dévastées. Et pourtant, par la force des choses, et quoi que nous en ayons, nous touchons vite, je l'ai dit, à des matières auxquelles l'art n'est pas étranger.

On a vu à l'exposition de la Salle d'horticulture s'entasser par milliers des vêtements et des linges dont certains étaient gracieux, conçus d'après des dessins harmonieux, décorés avec talent, — la plupart faits avec la bonne volonté, selon le pouvoir et le savoir d'humbles travailleuses à travers toute la France. C'était généreux et touchant : ce ne pouvait pas être toujours beau.

Or, à l'heure où un tel élan porte tant de mains à travailler pour l'Église, il y a en même temps un remarquable mouvement vers l'étude des plus belles formes et des plus beaux dessins. Tout appel dans ce sens est immédiatement entendu. On en a eu cette année deux fois la preuve. C'est l'Union des Arts décoratifs qui a adressé les appels ; elle a pour cela tous les titres et toute l'autorité. Deux fois cette année elle a ouvert un concours, en mars et en juin, élargissant pour le second le programme du premier. Elle les a organisés avec l'appui de la Société de Saint-Jean et de la Commission d'Art liturgique de l'Œuvre des églises dévastées.

Ces concours ont été très remarquables l'un et l'autre et ont marqué un progrès considérable dans le goût, dans le choix des dessins, dans la forme des vêtements. Et pourtant la recherche générale poursuivie par les concurrents a été, comme elle devait l'être, de réaliser un maximum de simplicité et un *minimum* de dépense. La pensée des ruines, des promptes réparations, de la renaissance rapide du culte ne doit pas quitter notre esprit.

Il y eut même dans ces concours des recherches spéciales en vue des églises provisoires, de ce que nous avons appelé les « abris paroissiaux ». Sur les planches, le plâtre, le fibro-ciment de ces abris, on voudrait pouvoir étendre à la hâte une décoration sommaire, économique, et qui apporte cependant quelque grâce et quelque honneur à ces lieux saints de fortune. On a vu dans les concours du Pavillon de Marsan des courtines, des conopées, des *antependium*, d'une invention si simple que les plus pauvres mains, instruites par l'exemple, en pourraient draper sans grande peine [19].

Dans le dernier concours, on a vu aussi des maquettes d'autels « provisoires » pour les abris « provisoires », soit en bois, soit en ciment, ou la matière quelconque qui peut se trouver disponible en tous lieux et suivant les circonstances.

Il y a dans tout cela des efforts très ingénieux et dignes de tout encouragement. On craindrait cependant de les voir s'égarer, si l'on n'avait à noter en même temps un mouvement bien certain vers la connaissance de cette science qui est en même temps un art, science et art qui ont fait dans le passé l'étude et la joie des grands siècles de beauté : j'ai nommé la *liturgie*.

Les grands travaux de nos archéologues, depuis ces dernières années, et ceux de religieux savants, nous ont appris cette notion, et commencent à la répandre dans bien des esprits d'artistes et de croyants : la liturgie est une langue précise qui exprime des pensées, qui illustre des vérités, qui formule des prières ; c'est une symbolique ; c'est un art. Comme toute langue, comme tout art, il faut l'apprendre. Elle ne se devine pas. Tout le mouvement vers l'art chrétien et ses formes sera stérile s'il n'a pas pour guide l'enseignement de la liturgie. C'est une pensée aujourd'hui admise généralement ; dans les concours d'art d'église dont je viens de parler, on a senti, très vivement, que, si quelque chose faisait défaut, c'était précisément cet enseignement. Chaque fois qu'un savant liturgiste venait prendre la parole, rappelait quelques principes, posait quelques règles, 21

19. Encore que je n'entre ici dans aucun détail de ces intéressants concours et ne veuille nommer aucun concurrent, je ne puis me priver de citer les heureuses inventions de M^lle^ Desvallières, réalisées soit avec des toiles grossières, soit même avec des ficelles et des fragments d'indienne.

la foule s'amassait sur ses pas. Ainsi on a recueilli avec avidité les leçons si belles et si précieuses de Dom Besse et de Mgr Batifol.

Voilà la ligne où il faudra marcher[20].

On parle de la création prochaine d'une *Société des Amis de l'art liturgique* dont l'action s'étendrait à toute la France, pour répandre les connaissances nécessaires ; il y aurait un annuaire, des albums de modèles ; on aiderait les concours et les expositions par des prix et des achats. Il faut souhaiter la réalisation de ce beau projet.

Voici donc qu'en cherchant seulement les plus humbles moyens de rétablir promptement le culte dans les ruines, nous sommes venus aux plus délicates questions de goût et d'art. Ce n'est pas étonnant. Qui sait si, par une grâce du ciel, nos misères n'engendreront pas, pour nos églises de villages, un grand bien ? La laideur les envahissait jour par jour, par un certain luxe clinquant qui attirait, il faut bien le dire, et les fidèles et parfois le clergé. La nécessité de l'économie et de la pauvreté pourrait bien arrêter un peu ce luxe, et devenir une force, dans la lutte que nous avons soutenue, en vain, il faut bien le dire, contre la laideur.

Les artistes ont devant eux un champ tout nouveau de travail et de recherche, un art populaire, économique et religieux. C'est un bien intéressant programme. Pour les artistes chrétiens, c'est mieux que cela : c'est un devoir absolu. La première partie de la tâche est à pied d'œuvre : c'est celle des architectes. J'en ai dit ce que j'en pensais. Je l'ai dit aussi pour les arts décoratifs des vêtements, des vases, du décor d'étoffe. Nous aurons l'art aérien des voix. Les *Schola*, appliquant les principes qu'a récemment rétablis le Saint-Siège, enseignent partout la pure tradition de l'art du chant, à la fois le plus sublime et le plus populaire.

Je voudrais persuader aux sculpteurs et aux peintres que leur heure sonnera plus tôt qu'ils ne le pensent et qu'ils doivent se tenir prêts. Il me

20. Une revue excellente, destinée à ces enseignements, a été fondée par les Pères bénédictins. (*La Vie et les arts liturgiques*. Paris, Librairie de l'Art catholique.) Elle donne, depuis la guerre, une gracieuse hospitalité à la Société de Saint-Jean. On doit désirer la diffusion de cette excellente publication.

semble que, si j'étais sculpteur, je serais ému de la responsabilité spéciale qui incombe à mon art, dans l'abjection où est tombée la décoration des églises. Car si tant de choses sont laides dans nos pauvres simples sanctuaires, en eux-mêmes si beaux, les statues ont le prix d'horreur, hors concours et sans conteste. Demain dans nos pauvres abris ou dans les 22
églises neuves et restaurées, va-t-on voir reparaître les hideux paquets de plâtre colorié, mordoré, barbouillé ? Oui, sans doute, car on ne connaît pas autre chose sur le marché.

Et pourtant ? Si un bon artiste, en un mouvement d'humilité à la fois et de générosité, s'asservissait à mettre tout son cœur et son savoir dans une belle figure de vierge, de saint, de Jeanne d'Arc, que sais-je ? S'il la faisait en vue d'une reproduction multipliée… Puisque le goût public réclame des couleurs, s'il combinait une polychromie douce, simple, harmonieuse (car ce n'est pas chose impossible), je ne doute pas d'un succès immédiat et général.

Mais il faudrait que ce fût l'œuvre d'un artiste.

Que dire demain quand on nous demandera une statue, un chemin de croix[21], un calvaire ? Voilà pourtant ce qu'il faudra à nos églises restituées.

Il n'y a pourtant pas lieu de nous plaindre des artistes pendant ces dures années. Ceux d'entre eux que leur âge, leur santé, leur situation de famille tiennent loin du front accomplissent presque tous ce devoir qui nous incombe à tous : travailler de notre métier. Bien peu se laissent aller à l'énervement de l'angoisse. Ils travaillent pour la France de demain[22].

À l'occasion des expositions dont j'ai parlé, on a vu paraître des œuvres qui sont parmi les plus importantes du maître Maurice Denis. C'est toute

21. Un très intéressant projet de chemin de croix a été exposé aux Arts décoratifs par M^lle^ Reyre. Le procédé en est très simple et d'une reproduction très facile (dessin au trait noir creusé sur des plaques de pierre).

22. Le président de la Société de Saint-Jean manquerait à son devoir s'il ne disait pas avec quelle émotion on a vu aux Invalides, le jour des funérailles du général Gallieni, parmi les faisceaux de drapeaux, une grande, noble et patriotique peinture d'un des doyens des peintres de la Société, M. Joseph Aubert.

la décoration du chœur d'une église, Saint-Paul de Genève, la vie de saint Paul, à gauche et à droite sa conversion au chemin de Damas, sa mort aux Trois-Fontaines, et au fond, se profilant sur un splendide paysage marin, la grande barque chargée de passagers ballottés par la mer, sur laquelle, debout, le bras vers le ciel, l'apôtre lance sa parole sacrée à tous les peuples du monde. Cette grandiose composition religieuse domina et ennoblit l'exposition d'art liturgique aux Arts décoratifs.

Aux Tuileries, pour donner un puissant attrait à la jolie chapelle en bois de la Société de Saint-Jean, le même peintre nous a prêté les quatorze stations du chemin de croix qu'il vient d'achever. Il les a dessinées dans 23
la pensée du calvaire et de la résurrection de la patrie, dans les longs mois de 1914, tandis qu'il faisait sous les ponts de chemin de fer son patient métier de G. V. C.

Je n'ai rien à dire ici de ces émouvantes peintures que tout le Paris des arts a célébrées comme il le devait. Mais ne fallait-il pas en faire mention pour compléter mon tableau de l'effort tendu par tous vers la restauration du culte et sa renaissance après les dures heures ? Il me semble que depuis l'humble chasuble de tapisserie ouvrée patiemment au village et la haute expression du peintre chrétien, la courbe n'est pas impossible à tracer [23].

J'ai répondu au désir qui m'a été exprimé en exposant rapidement, sommairement, l'œuvre entreprise et poursuivie depuis un peu plus d'un an en vue de la restauration du culte dès à présent, et jour par jour, jusqu'au jour où le dernier Allemand aura quitté le sol de la patrie.

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'urgence de l'Œuvre. Elle est évidente. S'il était pourtant quelqu'un qui ne la comprît pas, je le livrerais à l'éloquence vengeresse qui a remué les cœurs, l'hiver passé, à Notre-Dame. Qu'on écoute encore ces magnifiques paroles du Père Sertillanges :

> La guerre n'est pas finie. Bien que nous ayons à faire dès

23. D'ailleurs Maurice Denis nous laisse espérer que le chemin de croix, reproduit par la gravure en couleurs, pourra être utilisé dans de modestes églises et leur fournir un très bel élément de décoration liturgique.

maintenant, et beaucoup, en faveur des paroisses ravagées lors du premier passage des troupes allemandes, le principal effort devra se produire quand les frontières de France seront nettes. Vous diriez-vous : Nous aussi, nous ferons à ce moment-là notre effort ?… Néfaste conclusion, et combien aveugle ! Ne serait-ce pas renouveler cette erreur qui nous coûte tant de sang, celle qui nous fit dire : Quand il y aura la guerre, nous préparerons la guerre.

Assez souffert pour cette folie où s'entêtèrent tant de nos chefs, où s'endormit trop longtemps et trop mollement le peuple de France ! Assez de nos improvisations ! Nous avons improvisé la guerre : n'allons pas improviser la paix, notamment celle des âmes. N'ayant point préparé, tout au moins suffisamment, la sortie de nos armées, préparons leur rentrée et la sortie de l'ennemi après sa défaite. Que dès le premier moment, nos héros, leurs familles et tout le peuple chrétien trouvent partout restaurée, là où elle fut dévastée, la patrie spirituelle. Que tout s'installe promptement, parce que tout sera prêt !